

- Compte-rendu officiel et Tableau d'Honneur des IIèmes Jeux Olympiques d'Hiver, St. Moritz 1928: No. 10.
- Compte-rendu officiel et Tableau d'Honneur des IIIèmes Jeux Olympiques d'Hiver, Lake Placid 1932: No. 20.
- Résultats officiels des IIIèmes Jeux Olympiques d'Hiver, Lake Placid 1932: No. 21.
- Compte-rendu officiel et Tableau d'Honneur des IVèmes Jeux Olympiques d'Hiver (Garmisch-Partenkirchen 1936): No. 31.
- Résultats des VIIes Jeux d'Extrême-Orient: No. 3.
- Résultats des VIIIes Jeux d'Extrême-Orient: No. 12.
- Rapport sur les IXèmes Jeux d'Extrême-Orient (Mr. Franklin H. Brown): No. 17.
- Résultats des Iers Jeux de l'Amérique Centrale: No. 6.
- Résultats des IIèmes Jeux de l'Amérique Centrale: No. 16.
- Rapport sur les IIIèmes Jeux de l'Amérique Centrale, de Mr. P.J. de Matheu: No. 29.
- Résultats des IVèmes Jeux de l'Amérique Centrale: No. 39.
- Résultats des Iers Jeux Balkaniques, Sofia 1931: No. 20.
- Compte-rendu des Vèmes Jeux Balkaniques, 1934: No. 27.
- Attribution de la Coupe Olympique: No. 18.
- Célébration des Olympiades: No. 18.
- Liste des Congrès Olympiques: No. 18.
- Les Nouvelles Panathénées, par le Baron Pierre de Coubertin: No. 8.
- «La Charte de la Reforme Sportive» du Baron Pierre de Coubertin: No. 17.
- «Quarante années d'Olympisme, 1894—1934» par le Baron Pierre de Coubertin: No. 27.
- Bureau International de Pédagogie Sportive: No. 13.
- Union Internationale scientifique et médicale d'Education Physique et de Sports: No. 13.
- Fondation de l'Institut Olympique International: No. 37.

I. — Session de 1939, Londres

(An IV de la XIème Olympiade)

Réceptions et Fêtes

Les Membres du CIO arrivèrent à Londres le lundi 5 juin 1939. Ils descendirent au Dorchester Hotel, Park Lane, qui avait été choisi comme siège pour les séances du Comité. Le lundi soir, un dîner à l'hôtel Savoy fut offert aux Délégués par Lord Portal, Président de la « British Olympic Association ». La soirée, digne prélude de la réunion fut très réussie.

Le lendemain, 6 juin 1939, avant l'ouverture solennelle de la 36e session, les Membres déposèrent une couronne au Cénotaphe à Whitehall. Les Membres se rendirent ensuite au St. James's Palace pour assister à la séance d'ouverture.

La journée fut terminée par le « Dîner Annuel » de la « British Olympic Association » au Dorchester Hotel. Après que le Président, Lord Portal eut porté le toast de S.M. le Roi et de la Famille Royale, suivirent les toasts à la «British Olympic Association », au Comité International Olympique et aux invités.

Dans la soirée du Mercredi 7 juin, les Membres assistèrent au Tattoo à Aldershot. Le dîner fut servi dans le train qui les y conduisit. Ce magnifique spectacle militaire organisé en aide du Fonds militaire de charité ne manqua pas de laisser une profonde impression.

Le 8 juin, au matin, les Membres furent présents à la revue traditionnelle de Whitehall à l'occasion de l'anniversaire de S.M. le Roi.

Le même soir, à l'invitation de M. Elvin, Directeur du Stade de Wembley, le CIO visita le Stade de Wembley et l'Empire Pool qui tous deux verront se disputer dans leur enceinte les épreuves des Jeux Olympiques de 1944. Des démonstrations de hockey sur glace et de patinage organisées spécialement en l'honneur du CIO avec le concours des meilleurs patineurs et patineuses, en tête Cecilia College, embellirent la soirée.

Les six séances de travail du CIO eurent lieu dans l'Adams Suite du Dorchester Hotel.

Le programme officiel se termina par le grand dîner au «Foreign Office » offert le 9 juin, par le Gouvernement britannique, et présidé par The Viscount Halifax, Secrétaire des Affaires Etrangères.

Un comité spécial pour les dames auquel appartenaient Lady Aberdare, Lady Burghley, Lady Curtis-Bennett and Mrs. Porritt, eut le soin d'élaborer un programme spécial pour les dames accompagnant les

délégués, programme qui comprenait un luncheon chez Lady Londonderry, une visite d'Hurlingham et du château de Windsor.

Dans la soirée du 10 juin ceux des Membres qui n'avaient pas encore quitté Londres assistèrent à une démonstration de la « Women's League of Health and Beauty » au Stade de Wembley.

XXXVI^e Session du CIO — Londres 1939

Ont pris part à la session:

MM.	
le Comte de Baillet-Latour (Président)	(Belgique)
J. S. Edström (Vice-Président)	(Suède)
le Sénateur Jules de Muzsa	(Hongrie)
Angelo C. Bolanachi	(Grèce)
le Comte de Penha-Garcia	(Portugal)
le Marquis de Polignac	(France)
Ernst Krogius	(Finlande)
le Professeur Dr. F. Bučar	(Yougoslavie)
J. G. Merrick	(Canada)
S. E. le Dr. C. T. Wang	(Chine)
J. J. Keane	(Eire)
S. E. le Alfredo Benavides	(Peru)
le Colonel P. W. Scharroo	(Hollande)
le Baron A. Schimmelpenninck	(Hollande)
le Comte Bonacossa	(Italie)
le Duc Adolf-Friedrich von Mecklenburg	(Allemagne)
J. Dikmanis	(Lettonie)
Thomas Fearnley	(Norvège)
S. E. Ignace Matuszewski	(Pologne)
le Dr. Karl Ritter von Halt	(Allemagne)
S. E. Stephan G. Tchaprachikov	(Bulgarie)
le Lord Aberdare	(Grande Bretagne)
S. A. R. le Prince Axel of Denmark	(Danemark)
le Lord Burghley	(Grande Bretagne)
Sir Noel Curtis-Bennett	(Grande Bretagne)
S. E. Mohamed Taher Pacha	(Égypte)
François Piétri	(France)
le Dr. A. E. Porritt	(Nouvelle Zélande)
Joakim Puhk	(Estonie)
Avery Brundage	(U.S.A.)
le Prince François de Liechtenstein	(Liechtenstein)
Frederic Coudert	(U.S.A.)
le Général W. v. Reichenau	(Allemagne)
J. W. Rangell	(Finlande)
N. de Horthy	(Hongrie)

Absents excusés:

MM.	
le Dr. Jiri Guth-Jarkovsky	(Bohême-Moravie)
le Comte Gautier-Vignal	(Monaco)
Georges A. Plagino	(Roumanie)
le Général S. S. Djoukitch	(Yougoslavie)
P. J. de Matheu	(Amérique Centrale)
Henry Nourse	(Sud-Afrique)
W. M. Garland	(États-Unis)
R. C. Aldao	(Argentine)
Albert Glandaz	(France)

Amaldo Guinle	(Brésil)
Ferreira Santos	(Brésil)
l'hon. Carlo Monti	(Italie)
Sir George McLaren Broum	(Canada)
le Général Dr. Rouppert	(Pologne)
Horacio Butos Morón	(Argentine)
G. D. Sondhi	(Indes)
Paolo Thaon de Revel	(Italie)
Sir Harold Luxton	(Australie)
le Comte Michimasa Soyeshima	(Japon)
l'hon. Jorge B. Vargas	(Philippines)
le Dr. Miquel A. Moenck	(Cuba)
le Colonel Henri Guisan	(Suisse)
Joaquín Serratosá Cibils	(Uruguay)

Absents:

MM.	
le Comte Clarence de Rosen	(Suède)
le Baron de Guell	(Espagne)
James Taylor	(Australie)
Comte de Valpellano	(Espagne)
Rechid Saffet Atabinen	(Turquie)
l'ing. Marte R. Gomez	(Mexique)
Antonio Prado Jr.	(Brésil)

Séance d'ouverture

L'ouverture solennelle de la XXXVIe Session du Comité International Olympique a eu lieu le 6 juin au St. James's Palace honorée par la présence de S.A.R. le duc de Gloucester. Après un discours du Rt. Hon. Lord Aberdare of Duffryn, délégué du C.I.O., le Ministre de l'Education, le Rt. Hon. the Earl de la Warr prit la parole. Ensuite S.A.R. le Duc de Gloucester, après avoir déclaré le congrès ouvert, laissa la parole au Comte de Baillet-Latour.

Discours de Lord Aberdare of Duffryn

Monseigneur, Mon Président, Excellences, Seigneurs, Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de présenter respectueusement à Votre Altesse Royale les sentiments de notre profonde gratitude pour l'honneur fait au Comité International Olympique par Votre Présence aujourd'hui à cette solennelle cérémonie d'inauguration.

Cet intérêt bienveillant que Vous portez à notre œuvre nous encourage à persévérer dans nos efforts pour améliorer le sport et l'esprit sportif. Nous pensons que l'intérêt que Vous, Monseigneur, et d'autres membres de la Famille Royale y ont toujours pris, nous montre que Vous approuvez l'œuvre du CIO. Une telle approbation nous rend à la fois heureux et fiers.

Mes collègues du CIO j'ai de la difficulté à vous exprimer justement le plaisir que j'éprouve—et qu' éprouvent aussi Lord Burghley et Sir Noel Curtis-Bennett — les deux autres représentants de la Grande Bretagne dans le CIO — en vous accueillant dans notre pays. Nous espérons que votre séjour sera agréable et que le fruit de nos délibérations dans la salle de conseil aura des résultats avantageux pour le Mouvement Olympique, qui devient de plus en plus largement compris et apprécié.

L'idéal du CIO est d'encourager l'esprit du vrai sportsman et du jeu loyal d'organiser tous les quatre ans une grande Fête Athlétique. Cette fête doit être organisée dans des conditions aussi parfaites que possible et de telle sorte que tous ceux qui ont le privilège d'y concourir, s'en retournent chez eux pleins de l'Esprit Olympique; qu' ils comprennent que ce qui est important dans les jeux, « ce n'est pas de vaincre mais d'y prendre part; ce n'est pas de conquérir mais de bien lutter. »

C'est ce. qu'en pensait l'illustre Fondateur des Jeux Olympiques modernes, Monsieur le Baron de Coubertin, qui mourut le 2 septembre 1937 et dont le cœur fut déposé dans l'antique Olympie l'année dernière.

C'est en 1894 que le Baron de Coubertin invita les représentants de nombreuses nations à se réunir avec lui à Paris. Quatorze pays répondirent à cet appel; le CIO fut fondé et reçut sa constitution.

Cependant, ce ne fut que le 24 mai, 1905, que l'Association Olympique de Grande Bretagne fut fondée—lorsque Lord Desborough—nous sommes heureux, qu'il soit encore avec nous—fut nommé président du premier Conseil Olympique Britannique.

En 1908, 19 pays seulement étaient représentés dans le CIO; en 1920, il y en avait 36, et maintenant il y en a 44. Ce grand nombre de nations affiliées et l'Association nous montre combien large est cet appel que possède l'Idéal Olympique—un idéal qui signifie beaucoup plus qu'une simple concurrence pour des prix d'athlétisme.

Lord Burghley, Sir Noel Curtis-Bennett et moi—nous sommes tous membres du National Fitness Council (Conseil pour améliorer et maintenir la santé de la nation), institué récemment par le Gouvernement pour servir la cause que nous autres, membres de l'Association Olympique de Grande Bretagne, avons tant à cœur.

Dans notre Campagne pour la Santé Nationale, l'importance des sports et de l'athlétisme est pleinement reconnue et nous faisons de notre mieux pour les encourager, travaillant ensemble avec d'autres associations, telle que l'Association des Athlètes Amateurs et l'Association de Natation amateur — des associations bien capables de soutenir les plus hautes traditions du véritable esprit sportif dans ce pays. De cette manière, nous verrons, j'en suis certain, une amélioration dans le niveau de l'athlétisme en Grande Bretagne et dans la contribution de notre pays à ce but qu'ont en vue tous ceux qui croient aux Jeux Olympiques.

N'oublions pas non plus que le Mouvement Olympique pénètre dans la littérature et dans l'art et qu'il a une très large influence, au point de vue physique comme au point de vue mental, sur l'éducation internationale. Ses idées répandent non seulement par les Jeux Olympiques eux-mêmes mais aussi par l'échange d'idées qui se fait dans des conférences comme celle qui va commencer.

L'évangile de l'esprit sportif s'est tellement répandu qu'il a atteint même des nations qui, auparavant, n'étaient touchées par aucune étincelle d'esprit athlétique. Ce développement a produit des résultats, non seulement sur le corps mais aussi sur l'esprit et sur le tempérament d'une vaste partie de la population du monde. Il n'y a pas d'amitiés plus étroites et plus durables que celles que l'on forme en luttant loyalement pour la victoire dans des sports vigoureux.

Le rêve qui a fait renaître les Jeux Olympiques mérite le grand soutien universel qu'il a déjà obtenu. Il est maintenant assuré d'une grande réalisation permanente et pratique et cette réunion du CIO à Londres constitue un geste de camaraderie et d'esprit sportif, à la valeur duquel je crois profondément et avec enthousiasme.

Discours du Comte de la Warr

Ministre de l'Instruction Publique

Monseigneur, Monsieur le Président du Comité International Olympique, Votre Excellence, Seigneurs, Mesdames, Messieurs,

Je suis certain que c'est le vœu de tous ceux qui sont dans cette salle que je commence par exprimer à Votre Altesse Royale, en leur nom, le grand plaisir que Votre présence à cette trente-sixième Réunion du Comité International Olympique nous fait.

Votre présence est à la fois un exemple et une réalisation de l'intérêt bienveillant que Vous, Monseigneur, et tous les membres de la Famille Royale ont toujours porté au Mouvement Olympique.

Il est agréable aussi, et d'une façon particulière—à moi et à mes compatriotes—que le Comité International se soit assemblé aujourd'hui dans notre capitale. Comme nation, nous sommes heureux de nous vanter d'avoir vu, en grande partie dans notre pays, l'origine des sports et des jeux, organisés et individuels.

Nous sommes contents aussi de constater que ce qui était une fois un trait caractéristique national soit devenu un trait caractéristique international et, bien que dans une grande partie de la vie sportive, nous ne soyons plus les instructeurs, nous sommes fiers de savoir que cette vogue de l'esprit sportif international est acclamée aujourd'hui dans le monde entier.

Comme Ministre responsable pour l'instruction publique, et particulièrement pour un grand nombre d'écoles, où les rudiments du sport et de l'esprit sportif sont appris, mon but constant est d'encourager, et d'assurer à tous ceux qui le veulent dans ce pays, toutes les facilités de jouir des jeux et de la récréation physique et d'acquiescer les avantages physiques et moraux qui en sont tirés.

Aujourd'hui, chaque pays reconnaît de plus en plus l'importance de la santé physique et du rôle qu'elle joue dans le développement, non seulement de la vie physique, mais de la vie mentale et même spirituelle d'une nation. Le sport devient de plus en plus une partie de la vie quotidienne de l'écolier et de l'adulte. Le but de ces développements est au-delà de l'église et de la couronne de lauriers, et moins ils sont réservés pour les champions, plus grande sera leur valeur. Les champions nous montrent ce qu'on peut faire et — je suis bien fier de le savoir

— ils prennent part au mouvement pour la santé nationale et aident les autres à faire de leur mieux, pour ne pas dire à égaler leurs grands succès. Les Jeux Olympiques n'ont pas leur pareil dans le monde sportif. Cependant, comme tout effort humain dans sa meilleure et plus haute forme, ils contribuent inévitablement à améliorer le niveau général des humbles efforts qui se font dans chaque gymnase local et sur le terrain de jeux de chaque village. Ces dernières années, on a appuyé beaucoup plus sur l'instruction physique dans nos écoles. Le temps donné maintenant à ce sujet, les facilités nécessaires et une instruction experte que l'on fournit, illustrent le fait. Nous nous sommes embarqués dans un projet pour améliorer les facilités d'accès au sport et à la récréation saine-ce qui signifiera la dépense d'environ dix millions de livres, tirées de sources volontaires et publiques. Le conseil l'aide et la direction que les chefs du sport et de l'athlétisme nous ont donnée, tout cela a été d'une valeur inestimable.

Je suis donc très heureux d'exprimer cordialement aux représentants des vingt-huit nations, au nom du Gouvernement de Sa Majesté, nos vœux de bienvenue, car nous sommes camarades, et comme sportsmen et comme lutteurs pour une cause commune. Je vous présente nos meilleurs vœux pour les délibérations du Comité et pour l'accroissement continu du Mouvement Olympique.

Souffrez, Monseigneur, que je vous prie respectueusement de bien vouloir ouvrir la trente-sixième Réunion du Comité International Olympique.

Discours de son Altesse Royale, le Duc de Gloucester, K. G.

Comme Vice-Patron de l'Association Olympique de Grande Bretagne, je me fais un plaisir et un privilège d'exprimer cordialement aux représentants du Comité International, qui visitent ce pays pour leur 36^{me} Réunion, nos vœux de bienvenue.

J'espère sincèrement, Messieurs, que votre séjour parmi nous sera agréable et que vos délibérations serviront à encourager dans le monde entier, non seulement la pratique des jeux, mais aussi cet esprit sportif et amical et cette sympathie qui constituent le but principal du Mouvement Olympique.

Je garde un souvenir heureux d'une réunion en 1924 avec les membres de ce Comité, lorsque j'assistai avec mon frère aîné aux Jeux de Paris et je suis content de revoir dans cette salle aujourd'hui un grand nombre de ceux que j'y rencontrai.

En 1904, à l'occasion de votre Sixième Congrès, à Londres, mon père reçut les membres du Comité International Olympique à Marlborough House, et je crois que j'ai raison de dire que cette réunion eut comme résultat la fondation de l'Association Olympique de Grande Bretagne.

Quatre ans plus tard, en 1908, mon grand-père, le Roi Edouard VII, fit l'inauguration des Jeux qui eurent lieu à Londres.

En assistant à cette réunion aujourd'hui, je ne fais donc que maintenir l'intérêt que ma famille a toujours porté au Mouvement Olympique.

Toutes les nations qui sont représentées ici aujourd'hui reconnaissent de plus en plus l'importance de la santé physique et prennent un vif intérêt au progrès du sport.

Ce qui est la plus importante des tâches du Mouvement Olympique International, c'est d'encourager une amicale rivalité dans les concours athlétiques et d'établir toutes les qualités qu'implique le vrai esprit sportif-citons, par exemple, le respect qu'on doit à son adversaire, la modestie unie à la victoire, le courage uni à la défaite.

Dans le bon espoir que cette réunion à Londres conduira à d'autres progrès de la sorte, je suis très heureux d'ouvrir votre Congrès.

Discours du Président du Comité International Olympique, le Comte de Baillet-Latour

Monseigneur, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ce n'est pas la première fois que la ville de Londres est associée à l'activité du Comité International Olympique: en 1904 nous y avons tenu notre session annuelle et les IV^{es} Jeux Olympiques y ont été célébrés en 1908. Au plaisir que nous éprouvons tous de nouer des relations plus étroites avec la British Olympic Association se mêle pour les plus anciens d'entre nous le souvenir de l'accueil que nous avons reçu précédemment. Nous n'avons pas non plus oublié le service signalé que le Comité Olympique Anglais nous a rendu, en assumant en dernière heure l'organisation des Jeux. Nous avons également présent à la mémoire l'intérêt que S.M. Edouard VII a daigné témoigner à notre oeuvre à une époque où le Sport ne tenait pas encore dans la vie des nations la place qu'il occupe aujourd'hui. Monseigneur, la présence de Votre Altesse Royale prouve que le Roi Georges VI et Vous même partagez à l'égard du C.I.O. l'opinion de Votre Illustre Ancêtre et que conscients des progrès réalisés depuis quarante ans Vous avez voulu nous donner un témoignage d'estime, dont nous sommes très honorés.

Puis-je Vous demander, Monseigneur, d'être auprès du Souverain l'interprète de notre respectueuse gratitude ? Lord Amthill et Mr. C. Herbert furent nos premiers délégués dans ce pays; le Révérend de Courcy Laffan, le Colonel Sir Howard Vincent et Lord Desborough of Taplow furent les chevilles ouvrières des Jeux de Londres depuis, à des degrés divers, Sir Théodore Cook, le Duc de Somerset, le Brigadier General Kentish, the Earl of Cadogan et Lord Rochdale y ont servi la cause olympique comme représentants du Comité. Les trois membres actuels sont Lord Aberdare, Lord Burghley et Sir Noel Curtis-Bennett, dont il suffit de citer les noms, pour que chacun se souvienne autant de leurs exploits sportifs que de leur dévouement à la chose publique. Ils travaillent avec une ardeur infatigable à développer l'Education Physique de l'enfant, qui, selon la conception olympique, est le seul moyen de constituer une masse saine et bien portante et de trouver des éléments capables de lutter dans les épreuves internationales avec les champions des pays ou, depuis longtemps l'éducation physique est en honneur. Si tous ceux, dont je viens de rappeler les noms, ont droit à notre reconnaissance pour les services rendus, il en est un cependant, qui laissera dans l'histoire de l'Olympisme un souvenir ineffaçable.

Pionnier de la première heure avec le Dr. Jiri Guth-Jarkovsky, seul survivant de la Fondation, Courcy Laffan a non seulement contribué à l'élaboration de la Charte, mais profitant de l'expérience acquise comme Secrétaire Général des Jeux de 1908, il fut l'un des premiers à se rendre compte, après les jeux de 1920, de la nécessité qu'il y avait à mettre au point les Règles Générales et les Règlements. Il s'attacha à cette entreprise et marqua de son empreinte les décisions qui furent ratifiées par les Congrès de Lausanne 1921, Prague 1925 et Berlin 1930. Il était persuadé et il avait raison, que, pour réagir contre le désordre des idées et rallier les bonnes volontés éparses, il importe d'établir une doctrine et, tout en respectant la liberté de chacun, faire des lois auxquelles doivent se soumettre ceux qui veulent participer aux Jeux. C'est cette doctrine qui a assuré le succès de l'oeuvre de Coubertin et la rigidité de ces lois qui a largement contribué à la prodigieuse amélioration du niveau moral des sportifs. Les lois olympiques sont combattues et critiquées par ceux qu'elles gênent. Comme tout ce qui est humain, elles n'ont pas la prétention d'être parfaites; comme dans d'autres domaines, malgré toute notre vigilance et souvent grâce à certaines complicités, elles sont parfois voilées. L'on adresse, vous le savez, au C.I.O. le reproche de ne pas se montrer assez sévère: ces reproches émanent généralement de ceux qui n'ont aucune responsabilité. Qu'il me soit permis de leur faire observer, que quelque soit le désir que l'on puisse avoir de sévir, des sanctions ne peuvent être prises par une Autorité consciente de ses devoirs, que si la preuve de la culpabilité est parfaitement établie. Il est consolant d'autre part de constater combien cette doctrine olympique, à laquelle notre Comité est fermement décidé à rester fidèle, a réuni d'adeptes. L'année qui vient de s'écouler en fournit plusieurs preuves éclatantes.

C'est parce que sa foi olympique est ardente que le Comte Soyeshima a lutté pour faire comprendre à ses compatriotes que l'intérêt national devait s'effaçer devant l'intérêt de la cause olympique et que, malgré la grande déception qu'ils devaient en éprouver, ils devaient renoncer aux Jeux de 1940. En consentant ce sacrifice, les Japonais ont fait un geste, dont il devra leur être tenue compte dans l'avenir, car ils se sont, dans cette occasion, montrés plus olympiques que le jour ou, appuyés par la nation entière, ils sollicitaient l'honneur de célébrer la XIIe Olympiade. C'est aussi la foi olympique qui les inspire, qui a suscité en cette heure grave, aussi grave qu'en 1907, un élan d'enthousiasme dans les nombreuses villes, qui se sont offertes spontanément, en dépit des difficultés, à prendre la place de Tokio et de Zapporo.

Helsinki célébrera les XIIes Jeux Olympiques; St. Moritz les Ves Jeux Olympiques d'Hiver.

Grâce à ces deux villes, une fois de plus, la noble idée de Pierre de Coubertin rayonnera sur le monde.

Mon vœu le plus cher est que ces Jeux soient l'aube d'une ère de paix, faute de quoi nous verrons disparaître, sous des ruines amoncelées toute trace de notre civilisation et périr, dans la tourmente, la fleur de cette jeunesse, que nous voulons saine et forte moralement et physiquement afin qu'elle contribue, par son travail, à donner aux peuples de l'univers la prospérité, le bonheur et la tranquillité auxquels ils aspirent.

Nous sommes heureux que l'ouverture de la session ait pu avoir lieu dans ce monument historique et que cette cérémonie ait été honorée de la présence de Votre Altesse Royale. Au nom de mes collègues je lui adresse ainsi qu'à nos hôtes l'expression de notre gratitude.

Réunion du Mardi 6 Juin 1939, après-midi

Elections, Démissions

Le Président rend hommage à la mémoire des membres décédés dans le courant de l'année: le Prof. Kano, le Comte Geza Andrassy, le Baron de Laveye et donne connaissance des démissions du Prince Tokugawa et du Général Montù.

Le Président souhaite la bienvenue à M. Rangell, second délégué en Finlande, et lui exprime ses meilleurs vœux de succès pour sa tâche aux Jeux Olympiques de 1940.

La Commission Exécutive ayant proposé la nomination d'un second délégué en Afrique du Sud, le C.I.O., après approbation, procède aux élections en remplacement des membres défunts ou démissionnaires et afin de pourvoir aux nouveaux sièges attribués à l'Afrique du Sud et à la Chine.

sont élus:

le Baron de Trannoy	2e délégué en Belgique,
le Dr. H. H. Kung	2e délégué en Chine,
le Général G. Vaccaro	3e délégué en Italie,
le Dr. M. Nagai	2e délégué au Japon
le Dr. Sh. Takaishi	3e délégué au Japon,
E. W. Lindbergh	2e délégué en Afrique du Sud,
N. de Horthy Jr.	2e délégué en Hongrie.

Le C.I.O. prie le Président de demander au Comte Soyeshima de bien vouloir différer sa démission afin qu'il puisse mettre au courant ses deux nouveaux collègues et faire des suggestions au sujet de la nomination de son successeur éventuel, s'il persiste dans sa décision.

Par l'application de l'article II, 1 des Statuts du Comité International Olympique M. Matte Gormaz, délégué du Chili, est considéré comme démissionnaire.

Ensuite le Comité Exécutif est réélu pour une période de quatre ans. Les membres du Comité Exécutif sont:

J. S. Edström
Le Marquis de Polignac
Lord Aberdare
Le Comte Bonacossa
Avery Brundage
Le Dr. Karl Ritter von Halt

Bohême—Moravie

Le Président annonce qu'en raison des récents changements survenus en Europe Centrale il a été nécessaire de fixer la situation du Dr. J. Guth-Jarkovsky. Celui-ci, depuis la fondation, était le délégué du C.I.O. en Bohême qui même du temps où le pays faisait partie de l'Empire d'Autriche, prenait part séparément aux Jeux Olympiques. Depuis l'institution du protectorat et l'incorporation des Sudètes dans le Reich, il était juste qu'il reprenne la situation qu'il avait antérieurement au point de vue olympique et qu'en conséquence le Dr. Jiri Guth-Jarkovsky y redevienne le délégué du C.I.O.

Le Président est heureux de pouvoir annoncer que cette solution n'a suscité aucune difficulté de la part des autorités allemandes. Il remercie les délégués allemands d'avoir mené à bonne fin les négociations. Dans l'avenir, le Dr. J. Guth-Jarkovsky sera donc le délégué du C.I.O. en Bohême et Moravie.

Patinage à Roulettes

Le Président ht la requête adressée par la Fédération Internationale de Patinage à Roulettes d'ajouter ce sport au programme olympique.

Après discussion à laquelle participaient M. F. Piétri, le Comte Bonacossa, le Prince Axel et Lord Aberdare, le résultat du vote est le refus d'ajouter ce sport au programme olympique pour le moment.

La Situation des Jeux Olympiques d'Hiver à St. Moritz

Le Président met ses collègues au courant de la situation créée en Suisse par le refus du Comité Olympique Suisse d'exécuter le programme qu'il avait accepté lorsque les Ves Jeux d'hiver furent donnés à St. Moritz le 3 septembre 1938. Il donne lecture d'un rapport qu'il vient de recevoir, dans lequel le C.O.S. explique les raisons pour lesquelles il considère comme impossible pour lui d'inclure dans le programme des jeux des démonstrations de ski et tâche de légitimer son attitude par l'interprétation des Règles Olympiques.

Après avoir entendu l'exposé détaillé des négociations qui ont eu lieu entre le Président et le C.O.S. depuis le 3 septembre 1938 jusqu'à ce jour, le C.I.O. décide à l'unanimité

- 1° — que seul il est qualifié pour interpréter les règlements,
- 2° — que seul il a la responsabilité de fixer le programme des jeux,
- 3° — que l'exécution de ce programme est obligatoire pour le Comité Organisateur,
- 4° — que devant l'attitude adoptée par le C.O.S. il doit choisir entre les trois solutions suivantes:

- a) supprimer les démonstrations de ski du programme de St. Moritz,
- b) renoncer à la célébration des Ves Jeux Olympiques d'hiver de 1940,
- c) retirer les Jeux au C.O.S. qui se déclare être dans l'impossibilité d'exécuter le programme qu'il avait accepté, et chercher à les transférer ailleurs.

La troisième étant reconnue comme étant la seule qui tienne compte des intérêts des athlètes, et voulant cependant donner au C.O.S. la possibilité de modifier sa manière de voir, le Conseil charge le Président d'envoyer au Colonel Guisan le télégramme suivant :

« C.I.O. insiste sur maintien démonstrations ski au programme sinon Jeux 1940 seront transférés ailleurs. Stop. Prière faire savoir avant jeudi midi si C.O.S. change sa décision. »

La séance est levée à 6 h. 30.

Réunion du Mercredi 7 Juin 1939, matin

Jeux d'Hiver de 1940

Après avoir accueilli M. N. de Horthy Jr. le Comité procède à un tour d'horizon afin de se rendre compte où il y aurait moyen éventuellement de transférer les Jeux d'hiver de l'an prochain. Les possibilités dont disposent Garmisch-Partenkirchen, Montreal et Lake Placid sont successivement envisagées.

En attendant la réponse du Colonel Guisan, le programme des Jeux d'hiver de 1940 est passé en revue et il est pris note de l'accord complet entre le C.I.O. et la Fédération Internationale de Bobsleigh et de Tobogganing. Le nombre des concurrents pour le Bobsleigh à deux places et à quatre places ne sera pas modifié.—

Le Président rapporte qu'il y a plusieurs demandes des Comités Olympiques nationaux d'ajouter des « courses de vitesse pour dames » au programme des Jeux d'hiver. L'Union Internationale de Patinage appuie cette demande.

Dans la discussion qui suit la lecture de la lettre de l'Union Internationale de Patinage, MM. Schimmelpenninck, Fearnley, Coudert et Merrick appuient la demande. Le vote qui suit la discussion décide en faveur de l'admission par 16 voix contre 11. Le programme des Jeux Olympiques d'hiver comprendra donc des courses de vitesse pour dames.

Jeux de la XII^{ème} Olympiade

Avant la lecture du rapport de Helsinki, le Président demande aux membres de veiller à ce que les hymnes nationaux abrégés soient envoyés au Comité Organisateur.

La proposition de la Fédération Internationale de Chasse a été retirée.

Le Président transmet une invitation de la Fédération Internationale de Hockey adressée aux membres du C.I.O. à l'occasion des championnats de hockey qui ont été organisés à la Haye, et qui le seront à *Amsterdam* en 1940 à la suite de la décision du Comité Organisateur d'Helsinki, d'inclure le hockey dans le programme de 1940. Les membres se montrent touchés de cette aimable attention et expriment leur regret de ne pas voir figurer à Helsingfors un sport qui s'est toujours montré très amateur et très olympique. Ils reconnaissent néanmoins qu'il était impossible d'agir autrement, car si satisfaction avait été donnée au hockey comment expliquer l'exclusion d'autres sports tels que le Basketball et le Handball qui eux aussi sont très olympiques et très amateurs. Leur disparition momentanée du programme est déplorée par plusieurs nations très fidèles et par des milliers d'athlètes.

M. Rangell déclare qu'il ne peut cependant pas changer d'avis faute de place. Il lui paraît plus juste de ne pas faire d'exception: Unanimement les membres présents expriment le même regret mais doivent s'incliner puisque la Commission Exécutive avait donné les Jeux à Helsingfors en acceptant dans les circonstances exceptionnelles où l'on se trouvait la limitation du programme.

Afin d'éviter le retour de pareilles difficultés le C.I.O. décide de charger la Commission Exécutive d'étudier une refonte complète du programme des Jeux d'été et la question de la participation des femmes aux Jeux Olympiques.

Le Président propose d'envisager la possibilité d'organiser la course du flambeau. M. Rangell également reconnaissant la grande valeur de cette course, marque son accord de principe si l'on trouve les moyens d'exécution. Le problème sera examiné par MM. Rangell, Bolanachi et Diem.

La séance est levée à 12 h. 30.

Réunion du Mercredi 7 Juin 1939, après-midi

XII^{me} Olympiade

Le Président ouvre la séance et donne la parole à M. Rangell. Celui-ci après avoir présenté le Col. Karikoski, Secrétaire Général du Comité Organisateur de Helsinki et M. Miettinen, son assistant, donne une vue générale de l'état de préparation actuel.

Le Secrétaire Général ht son rapport sur toutes les questions d'organisation à Helsinki. Ce rapport, une brochure spéciale et les épreuves du règlement sont distribués aux membres.

Le Président exprime les remerciements du C.I.O. sur le rapport et les progrès du travail effectué à Helsinki. M. Rangell répond que le Comité Organisateur continuera à travailler de la même façon pour conduire les Jeux de 1940 à un nouveau succès.

Conseiller Technique

Le Président rapporte que M. Klingeberg, Secrétaire adjoint, a été un aide précieux en sa qualité de conseiller technique du Comité Organisateur Finlandais et a joué utilement le rôle d'officier de liaison en plus d'une occasion.

M. Rangell demande au C.I.O. d'autoriser M. Klingeberg à retourner à Helsinki comme conseiller technique. La Commission Exécutive a donné son approbation à condition que le travail du secrétariat à Lausanne soit continué comme il l'est actuellement. A cette occasion le Président précise que le Col. Berdez quoique malade et dans l'impossibilité d'assister aux sessions, continue à diriger le travail journalier. M. Klingeberg, Secrétaire adjoint, traite toutes les questions qui ont-rapport avec les Jeux d'été. Celles-ci lui sont transmises par le Col. Berdez.

Athlétisme

L'épreuve de 10 kilomètres de marche se disputera au Stade le dernier dimanche de la semaine d'athlétisme. M. Edström dit que la question a été fixée par la I.A.A.F. Il ne partage pas les craintes émises par certains.

Tir

M. Klingeberg fait remarquer que deux nouveaux concours ont été ajoutés sur la demande des Comités Olympiques nationaux.

M. Brundage (U.S.A.) attire l'attention du Comité sur le fait que la limite de temps fixée pour les amateurs n'est pas claire.

D'autres membres font observer que la règle de qualification olympique inscrite dans la brochure du tir n'est pas conforme avec ce qui avait été décidé.

Le Président rappelle les négociations entre le C.I.O. et l'Union Internationale de Tir lorsque celle-ci exprima le désir de continuer à figurer dans le programme olympique. Celles-ci aboutirent et des concours de tir à courte distance furent inscrits au programme de Berlin à condition que les participants satisfassent, à partir du 1er août 1934, à certaines conditions établies d'accord avec l'Union Internationale de Tir.

A la demande de certains Comités Olympiques nationaux appuyée par l'Union, des concours de tir à longue distance furent ajoutés au programme d'Helsinki à condition que les participants à ces concours satisfassent aux mêmes obligations, mais à partir du 1er août 1938 seulement.—

L'erreur paraît provenir du fait qu'il a été perdu de vue que pour les participants aux épreuves à courte distance en 1940, c'est la date du 1er août 1934 qui compte et non celle du 1er août 1938.

Le Président promet d'attirer l'attention de l'Union Internationale de Tir sur la question et en même temps il lui fera connaître les vues exprimées par de nombreux membres sur les conditions minima à remplir par les sports qui désirent demeurer au programme. La majorité estime que dans la révision du programme l'importance d'un sport au point de vue amateurisme et fidélité à l'idée olympique devra être prise en très sérieuse considération.

A la discussion relative aux questions du programme de tir ont participé MM. Brundage, Keane, Coudert, Fearnley, Piétri et Schimmelpenninck.

Vol à Voile, Yachting, Gymnastique

Passant en revue les différents sports le Conseiller technique informe l'assemblée qu'en vol à voile le règlement est conforme avec les Règles générales olympiques, que les brochures « Yachting » seront expédiées à bref délai, que le programme de la Fédération Internationale de Gymnastique comporte six médailles

de plus que celui des jeux précédents. Le C.I.O. n'accepte pas cette augmentation et décide d'informer le Président de cette Fédération que le nombre de médailles devra être le même que celui des Jeux de Berlin en 1936. Le Comte Zamoyiski fut alors introduit. Il vint plaider la cause des épreuves de gymnastique pour dames. M. Rangell après avoir rappelé que les concours pour dames en gymnastique avaient été refusés pour les mêmes raisons que les tournois de hockey sur gazon, de Basketball et de Handball a promis de réexaminer la question avec bienveillance.

M. Karikoski répondant à certaines questions qui lui sont posées, dit qu'il est prudent de prendre à temps ses précautions pour s'assurer des places pour venir à Helsinki, que l'on pourra trouver place dans le port pour 21 grands bateaux et pour de nombreux yachts.

Il ajoute enfin que des heures seront fixées à l'avance pour les cérémonies protocolaires et assure le Comité que le choix des diplômes, médailles etc. retient l'attention du Comité.

Voyage et Transport à Helsinki

M. Klingeberg attire l'attention du Comité sur certaines difficultés relatives au transport à Helsinki. Il recommande aux Comités Olympiques nationaux de prendre leurs dispositions le plus rapidement possible.

M. Karikoski fait connaître les réductions envisagées du coût de voyage et de transport à Helsinki. Une brochure y relative est présentée aux Membres du C.I.O.

Jeux Olympiques de 1944

M. Addor, Syndic de Lausanne, MM. Barrett et Roby, délégués de la ville de Détroit, MM. Northy and Mulqueen, délégués de la ville de Montreal, le Comte Bonacossa et M. Tollini, Lord Aberdare et Lord Burghley, M. Fearnley exposent en détail les préparatifs faits dans ces différentes villes pour assurer une parfaite organisation des jeux.

Le Président leur remercie et leur promet que le Comité avant de procéder au vote examinera chacune des invitations avec soin.

La séance est levée à 18 heures.

Réunion du Jeudi 8 Juin 1939, après-midi

A l'ouverture de la séance le Président informe le Comité qu'aucune réponse n'est encore arrivée du Colonel Guisan. Afin de faire preuve de la plus grande mansuétude envers le Comité Suisse il est décidé d'adresser à son Président le télégramme suivant:

« Pour demain vendredi à midi le C.I.O. doit savoir si vous accepta oui ou non d'inclure dans le programme des Jeux 1940 démonstrations de ski. Baillet-Latour Dorchester Hotel London. »

Le Comité Suisse est donc placé dans l'alternative de faire savoir d'une façon précise si oui ou non il est en mesure d'exécuter le programme qu'il avait primitivement accepté tel que le C.I.O. l'avait décidé. M. Addor de son côté a téléphoné en Suisse pour qu'aucun doute ne puisse subsister sur l'erreur du Comité Suisse quand il émit la prétention d'avoir le droit de changer le programme à sa guise. En remerciant M. Addor, le Président insiste sur les conséquences fâcheuses pour la candidature de Lausanne résultant de l'attitude du Comité Olympique Suisse qui devait être chargé de l'exécution de la XIIIe Olympiade. Il assure M. le Syndic, qu'en tout état de cause le 50me anniversaire de la fondation du C.I.O. sera célébré à Lausanne en 1944.

MM. Bolanachi et de Muza déclarent retirer les candidatures d'Athènes et de Budapest. Celle-ci est maintenue pour 1948.

Le Président met ensuite ses collègues au courant des réclamations qu'il a reçues de nombreux membres parce que le vote par correspondance n'était pas autorisé après examen du règlement. Le C.I.O. est d'avis que le vote par correspondance au cours d'une session n'est pas permis par le règlement. Il charge la Commission Exécutive d'étudier s'il y a lieu de modifier cet article.

Les membres présents à la session procéderont donc seuls au vote. Si aucune des candidatures ne recueille la majorité absolue en premier tour, il sera procédé à un second vote parmi les deux villes qui auront recueilli le plus de suffrages au premier tour.

Un télégramme du Président Olympique Suisse parvenu en fin de séance en réponse au télégramme du Président n'apporte aucune des précisions demandées.

Diplômes Olympiques

Le Président demande ensuite aux Membres de recueillir en temps utile des précisions sur les candidatures aux médailles d'alpinisme et d'aéronautique qui seront distribuées en 1940 à Helsinki.

Le C.I.O. décide d'accorder, sur la proposition de M. Piétri, le diplôme olympique à M. Louis Hostin, champion olympique des poids et haltères (poids moyen) en 1932 et en 1936 qui, ayant été jugé digne du Prix Deutsch de la Meurthe d'une valeur de 35.000 francs français, décerné par l'Académie des Sports de Paris, a estimé que sa qualité d'amateur l'empêchait de garder cette somme et, faisant preuve du plus pur amateurisme, a demandé de la verser à sa fédération. Le diplôme sera remis à M. Hostin à l'occasion des Jeux de 1940 à Helsinki.

Sur la proposition de M. Brundage appuyée par M. Piétri il est décidé que le même diplôme soit accordé à Melle Leni Riefenstahl pour le film des Jeux Olympiques de 1936 qui doit être considéré comme étant le meilleur film sportif et servant le mieux la cause olympique. Il sera également remis à Helsinki.

M. Piétri donne lecture du projet de règlement proposé par l'Union Internationale du Film pour l'octroi de la médaille olympique au meilleur film sportif. Ce rapport est renvoyé pour étude à la Commission Exécutive. Une copie du rapport sera adressée aux membres.

Après un échange de vues sur certaines questions concernant les sports d'hiver, la séance est levée.

Réunion du Vendredi 9 Juin 1939, matin

Lecture est donnée par M. Klingeberg des procès-verbaux des deux précédentes séances. Les procès-verbaux sont acceptés.

Coupe Olympique pour 1940

Après une discussion au cours de laquelle M. Edström a appuyé la candidature de l'Union des Fédérations Suédoises de Sports Athlétiques et M. Bucar celle du Club de Patinage de Zagreb, le Président donne lecture des demandes du « Fluminense Football Club » de Rio de Janeiro, des Indes et des Sokols. MM. von Halt et de Muza appuient la proposition de M. Edström.

Le vote qui suivit la discussion attribua la Coupe Olympique pour 1940 à l'Union des Fédérations Suédoises des Sports Athlétiques qui réunit 22 voix contre 5 pour le Club de Patinage de Zagreb et une pour le Ceskoslovenska Ovetz Sokolska.

Coopération avec la Presse

M. de Polignac propose une collaboration plus intime avec la presse. MM. Brundage, Taher Pacha, Bonacossa, Piétri et Lord Aberdare participent à la discussion qui suit.

M. von Halt propose aux Membres de créer un service de presse.

Le Président explique les difficultés de collaboration avec la presse, mais est d'avis qu'il faut considérer sérieusement cette question vu la nécessité qu'il y a à donner la plus grande publicité possible aux décisions prises, et à éclaircir l'opinion publique entre les sessions.

Budget

Le Président expose la situation financière du C.I.O.

Le bilan est approuvé.

La cotisation pour 1940 reste fixée à francs suisses 250.— comme auparavant. Il est décidé de faire envoyer aux Membres par le secrétariat de Lausanne une lettre circulaire, pour leur demander le règlement de leur cotisation. Le Comité discute ensuite les possibilités d'augmenter les fonds du C.I.O. ce qui serait nécessaire pour mener à bien le travail olympique.

A la discussion participent MM. Brundage, Piétri, Bolanachi, Lord Burghley, Edström. Le Président lit une lettre de M. Brundage. M. Piétri propose de faire prélever par les Comités Organisateur des Jeux une certaine taxe au profit de la caisse du C.I.O.

La Commission Exécutive en discutera les détails.

Académie Olympique

M. Bolanachi informe le Comité que la Grèce a créé une Académie Sportive à Olympie. Le C.I.O. décide d'accepter le patronage de cette institution qui répond à l'idéal olympique. On envisage d'établir des cours de tout genre qui favorisent l'éducation physique.

Revue Olympique

M. Piétri propose de féliciter le Dr. Diem pour son excellente direction de la Revue Olympique. Le Comité partage unanimement cette manière de voir.

Jeux d'Hiver

La Commission Exécutive est chargée d'étudier également une refonte complète du programme d'hiver.

La séance est levée à 12 h. 30.

Réunion du Vendredi 9 Juin 1939, après-midi

Lecture est donnée par le Secrétaire du procès-verbal de la session de jeudi.

Jeux d'Hiver de 1940

A l'ouverture de la séance M. Fearnley demande de mettre aux voix les deux propositions suivantes:

1° — la suppression des Jeux d'hiver de 1940,

2° — de remettre à la session de 1940 le choix du siège des VIes Jeux Olympiques d'hiver,

Ces deux propositions sont rejetées par 27 voix contre 2.

Le Président donne alors lecture du télégramme qu'il venait de recevoir du Président du Comité Olympique suisse, ainsi conçu:

« Pour toutes raisons déjà données Comité Olympique Suisse ne peut inclure démonstrations de ski dans programme jeux d'hiver 1940. »

Après discussion de la situation créée par la réponse du Comité Suisse à laquelle ont participé le Président, MM. Tchaprachikov, Matuszewski, Fearnley, Polignac et Edström le C.I.O. accepte unanimement la proposition suivante:

Le Comité Olympique Suisse ayant fait savoir au C.I.O. qu'il se trouvait dans l'impossibilité d'organiser les Jeux Olympiques d'hiver conformément au programme sur lequel il s'était mis d'accord en septembre dernier avec le C.I.O. et qu'il avait accepté de mettre à exécution, le C.I.O. s'est vu à regret dans l'obligation de confier les Jeux d'hiver à une autre ville.

Après avoir étudié soigneusement les possibilités qui se présentaient d'organiser les Jeux d'hiver dans un délai de huit mois, le C.I.O. a reconnu que seul Garmisch-Partenkirchen qui conservait encore toutes ses installations de 1936, se trouvait en mesure de prendre la responsabilité de cette organisation. Il a donc chargé ses collègues allemands qui ont accepté, d'organiser à Garmisch-Partenkirchen les Jeux d'hiver de 1940.

XIIIe Olympiade de 1944

Le C.I.O. décide ensuite l'attribution de la XIIIe Olympiade de 1944 par vote dont le résultat est le suivant:

Détroit — 2 voix
Lausanne — 1 „
Londres — 20 „
Rome — 11 „

Le Président félicite les délégués anglais. Lord Aberdare le remercie au nom des Membres anglais et l'assure d'une organisation parfaite des Jeux de 1944 à Londres.

VIes Jeux Olympiques d'Hiver de 1944

Le résultat du premier vote donne

16 voix à Cortina d'Ampezzo
11 „ „ Montreal
7 „ „ Oslo

Puisqu'aucune majorité absolue est atteinte, un second tour de vote est entrepris aux résultats suivants:

16 voix à Cortina d'Ampezzo
12 „ „ Montreal
2 „ „ Oslo (nuls)

Après avoir exprimé à ces deux villes les félicitations du C.I.O., le Président appuie tout spécialement sur le fait que cette fois encore les décisions du C.I.O. ont été prises à l'exclusion de toute considération politique dans le seul but de servir les intérêts des sports amateurs et du mouvement olympique.

Il se félicite également de voir que les Gouvernements ont la même conception. Le parfait accord donné par les autorités du Reich au statut olympique de la Bohême-Moravie en est une nouvelle preuve.

La XXXVIIe session du C.I.O. se tiendra à Helsinki immédiatement avant l'ouverture des Jeux.

MM. de Polignac et Piétri invitent le C.I.O. à se réunir à Paris en 1941.

M. Bučar renouvelle pour la même année l'invitation du Comité Olympique Yougoslave.

M. Edström demande la parole pour remercier le Président au nom de ses collègues pour le dévouement dont il fait preuve et pour l'énergie et la courtoisie avec lesquelles il a présidé la session.

Le Comte de Baillet-Latour de son côté exprime sa gratitude pour la collaboration que lui apportent ses collègues dans l'exercice de ses fonctions.

Le Secrétaire Adjt.:
W. Klingeberg

Le Président:
Baillet-Latour